

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2012

A 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Jacques DUGENETET - Sébastien RATHIER – Richard CHAUX – Didier LOUVET - Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER - Pierre VALLENSANT – Sigismond ROZANSKI.

Etait absent : Monsieur Georges BONNEFOND, qui a donné procuration à Madame Françoise CLEMENT.

Monsieur Sébastien RATHIER a été nommé secrétaire de séance.

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2012 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 13 septembre 2012. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – COMMERCE :

Acquisition du fonds de commerce : Avec 10 voix pour et une abstention, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'acquérir le fonds de commerce bar-tabac-presse-journaux appartenant à Madame GERIN au prix de 16 000 €. Ils autorisent Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces se rapportant à cet achat.

Travaux : Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de la réalisation de travaux dans ce bâtiment et autorisent Madame le Maire à effectuer des demandes de subventions auprès de différents services (Conseil Général, FISAC, enveloppes parlementaires ...)

Contrat de gérance : Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, donnent leur accord pour qu'un contrat de gérance soit établi avec Monsieur RENALDO. Le montant du loyer est fixé à 200 €/mois pour une location-gérance incluant :

- le local commercial au rez-de-chaussée du bâtiment
- le local de la cuve à fuel
- la cave
- 1 chambre + 1 salle de bains + 1 WC à l'étage du bâtiment

III – QUESTIONS DIVERSES :

Ancienne cure : les travaux de plâtrerie-peinture sont terminés. Nous sommes en attente de l'expertise pour le sol. L'entreprise RATHIER doit changer le carrelage du 1^{er} étage en octobre.

Ecole : il serait souhaitable d'isoler la cage d'escalier menant au grenier.

Le 2^{ème} étage et le grenier de l'Embuscade ont été nettoyés par l'employé communal.

COCA : la demande de subvention concernant les travaux d'aménagement d'un parking derrière la mairie a été transmise au Conseil Général de la Loire. Il convient de faire une demande pour l'espace vert.

Montée de la Chaux : nous attendons les réponses de la part du Conseil Général de la Loire et de l'Agence de l'Eau à nos demandes de subvention.

Bulletin municipal : ébauche et partage des rubriques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.